

De Mauzac à Prigonrieux en passant par Bergerac : plus de 37 km de parcours s'offrent à vous.

Longez la rivière Dordogne et découvrez les villes et villages typiques de la région. Ponctué de richesses de notre patrimoine, cet axe de mobilité douce vous permet de vous immerger en plein cœur d'une nature étroitement liée à la rivière qu'elle entoure.

Que vous soyez seul, en duo ou en famille, la Véloroute V91 est faite pour vous !



Communauté d'Agglomération Bergeracoise
Domaine de La Tour « la Tour Est » - CS40012 - 24112 Bergerac Cedex • Tél. 05 53 23 43 95 • www.la-cab.fr
Communauté de Communes des Bastides Dordogne-Périgord
12 av. Jean Moulin 24150 Lalinde • Tél.: 05 53 73 56 20 • ccbdp@ccbdp.fr • www.ccbd.fr
Quai Cyrano, Office de Tourisme Bergerac
1 rue des Récollets Quai Cyrano 24100 Bergerac • Tél. 05 53 57 03 11 • contact@quai-cyrano.com
Bureau d'Information Touristique de Lalinde
Jardin Public 24150 Lalinde • 05 53 61 08 55 • ot.lalinde@ccbdp.fr • www.pays-bergerac-tourisme.com

Photos : La CAB / Joffrey Revoy Office de Tourisme des Bastides / Lionel Vacher, Eurovia / Ville de Prigonrieux
Maud Lalève Graphisme - Illustration couverture : Nassima ATMANE - Imprimé par l'imprimerie Charron- Ne pas jeter sur la voie publique.

Le code du bon usage de la véloroute V91

Partageons en bonne intelligence un espace ouvert à tous.
Le code de la route s'applique sur la Véloroute V91.

LA VITESSE MAXIMALE AUTORISÉE EST 25KM/H.

Les piétons, usagers les plus vulnérables, sont toujours prioritaires.

Tenez votre chien en laisse. Merci de ramasser ses déjections.

Respectez les propriétés privées et la quiétude des riverains.

Tenez-vous sur la droite de la voie pour laisser suffisamment de place pour être doublé ou vous croiser.

Avertissez de votre venue (sonnette obligatoire sur les vélos) et ralentissez lorsque vous croisez d'autres usagers.

Si vous êtes en groupe, mettez-vous en file pour laisser les autres usagers vous croiser ou vous doubler.

Stationnez sur le côté de la voie.
Choisissez un espace dégagé pour vous arrêter.

Respectez les plantations, le mobilier et les aménagements mis à disposition. Utilisez les toilettes et les poubelles.
S'il n'y en a pas, emportez vos détritus avec vous.

Cavaliers, vous n'êtes pas autorisés à emprunter la voie verte.
Vous pouvez cheminer sur les sentiers non revêtus du PDIPR, par exemple.

L'itinéraire est autorisé à certains véhicules motorisés (véhicules de service, de secours, d'entretien et, selon les tronçons, certains riverains et/ou engins agricoles), laissez-leur de la place pour passer.

Respectez la tranquillité des pêcheurs.
Pêcheurs, veillez à ne pas encombrer le chemin avec vos cannes à pêche.

Le tracé de la Véloroute Voie Verte est disponible sur l'application Cirkwi

+ de 37 km le long de la rivière Dordogne

V91



Traversez et découvrez le Pays de Bergerac.

**VÉLOROUTE
VOIE
VERTE**

Édition 2024



1. Ville de Prignonriex



2. Quai Cyrano & le port de Bergerac



Légende

- Toilettes et point d'eau
- Aire de pique-nique
- Parking
- Aire de jeux enfants
- Skatepark
- Parcours santé



3. Ville de Creysse



4. Canal de Lalinde et ses écluses



5. Bastide de Lalinde



6. Le bac Mauzac-Calès

